

**PROVINCE DE QUÉBEC**40<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 6 DÉCEMBRE 2012**

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 6 décembre 2012*

Aujourd'hui, à dix heures quarante-cinq minutes, il a plu à l'honorable Administratrice du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

- n<sup>o</sup> 11 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale et la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administratrice du Québec.